



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU 11 JUILLET 2016 à 18 heures

Présents: MM MOREAU, LESAGE, FOUCHIER, CAILLET, DESSIREIX, BURBAUD, LAIDET Alain, PINAUD, COUVIDAT, Mme BASSET, Mr JEAN, Mme ROY M.Annick, Mme RODET, MM VIGNAUD, TRAINAUD, LAIDET Michel, LABROUSSE, COBERAC, BOURINET, Mme GAILLARD, MM BERTRAND, TURQAT, CHAUVET

Excusés MM VOUDON, GAUVIN, RIPOCHE, GODICHAUD, MESNARD, BONNEAU, ROY, Mmes VANDESTICK, ROBERT-MORISSET

COMPTEURS LINKY

Monsieur CADORET directeur d'ENEDIS (anciennement ERDF) a présenté les compteurs d'abonnements d'électricité qui seront mis en place fin 2019 en Charente.

REVISIONS DES LOYERS

Le conseil communautaire décide de ne pas appliquer la révision de loyers pour tous les logements à usage d'habitation.

MULTIPLE RURAL DE GOURVILLE

Le Président fait part à l'assemblée l'arrivée d'un nouveau gérant au multiple de Gourville qui débutera son activité à compter de 18 juillet avec reprise du bail commercial précédent. Le conseil accepte de lui accorder une gratuité de son loyer du 4 juillet au 31 juillet 2016.

FERME DES BOUCHAUDS

Le Président a l'autorisation de lancer le marché de maîtrise d'œuvre pour le projet de la ferme à savoir la création d'une salle pédagogique pour l'espace d'interprétation du gallo-romain et l'installation du syndicat départemental des trufficulteurs.

POLE ENFANCE

Après avoir défini les besoins, un marché de maîtrise d'œuvre va être lancé pour l'installation d'un Pôle enfance, à côté du centre de loisirs à Rouillac.

ASSAINISSEMENT Projet collectif de GOURVILLE

Le Président est autorisé à signer une convention d'assistance à la maîtrise d'œuvre avec CHARENTE EAUX pour le projet d'assainissement collectif au bourg de Gourville.

CALITOM

Après lecture du rapport d'activités 2015 de CALITOM, l'assemblée délibérante approuve ce dernier.

PLUI

Le Président informe qu'une subvention de 7000 € de l'ETAT est allouée pour la création du plan local d'urbanisme intercommunal suite à l'appel à projet du ministère du logement.

FUSION DES CDC

Le conseil communautaire se prononce contre le projet du schéma départemental de coopération intercommunale du Préfet de la Charente.

FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES 2016

Le conseil opte pour la répartition dite « de droit commun » et Le Président énumère les montants que chaque commune recevra ou remboursera. Il souligne l'énorme différence par rapport à l'an passé :

	Année 2015	Année 2016
Part CDC du rouillacais	+ 63 399 €	+ 1 604 €
Part communes membres	+ 90 695 €	+ 2 133 €

PERSONNEL

Le conseil communautaire accepte la création de différents postes comme suit :

- un poste temporaire (adjoint technique 2^{ème} classe) pour le service assainissement pour 4 mois
- un poste d'adjoint animation 1^{ère} classe au 1.07.2016 (suite à examen)
- un poste de BNSSEA pour le mois d'août 2016 (piscine)

Il instaure également dans le régime indemnitaire du personnel une indemnité de mission de préfecture pour la filière technique.

SUBVENTIONS

Des subventions sont allouées à l'association Chemins (pour le balisage des chemins de randonnées) pour 450 € ainsi qu'à l'association Marcillac-Lanville Animations pour son exposition de peintures à l'abbatiale pour 250 €.

DIVERS

Le président évoque plusieurs sujets :

- l'Entretien de la voie verte qui doit être organisé entre les différentes communes et la cdc
- l'éventuel projet d'une maison médicale sur ROUILLAC
- Le problème de liaison avec internet ainsi que l'accès routier difficile de l'entreprise CITF à Saint-Cybardeaux (Dorgeville)
- La Convention nationale de l'ADCF aura lieu les 12.13.14 octobre 2016.

A 20 h 45, le Président lève la séance.